

Fondation de
prévoyance
du personnel de
SV Group

Rapport annuel 2020

Éditorial	3
Les chiffres clés	4
L'exercice 2020 en bref	5
Assurances	7
Placement des actifs	9
Comptes annuels	
Bilan	13
Compte d'exploitation	14
Annexe aux comptes annuels	16
Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels	44
Termes techniques	46

Chère lectrice, cher lecteur,

La pandémie qui s'est soudain déclarée au cours de l'exercice sous revue 2020 restera dans les livres de l'histoire de l'humanité, mais a également placé la fondation de prévoyance du personnel devant de nouveaux défis.

Au printemps, les cours des actions ont rapidement chuté en raison de la pandémie et du confinement. Il a alors fallu garder son calme, suivre de près le marché et garder le cap sur la stratégie. Le conseil de fondation a conservé sa stratégie de placement à long terme et a procédé à un rééquilibrage fondé sur des règles, même pendant ces mois de turbulence. La reprise des marchés à partir du deuxième trimestre a permis de récupérer rapidement les dépréciations enregistrées en début d'année.

Avec un taux de couverture de 132,3% et une performance de 3,7%, la fondation de prévoyance du personnel a également clôturé l'année 2020 sur une note positive. Cela en fait une valeur sûre pour les assurés et les retraités dans un environnement de taux d'intérêt bas et sur des marchés financiers très volatils, comme ceux que nous avons connus en bourse au premier semestre 2020.

Nous avons compilé dans ce rapport annuel d'autres chiffres clés pour l'exercice 2020. Vous trouverez également une foule d'informations intéressantes sur pksv.ch/fr.

2020 est aussi une année marquée par des départs. Roland Küttel, notre gestionnaire de patrimoine de longue date, est parti en retraite anticipée à la fin du mois de novembre. Pendant plus de 30 ans, il a travaillé avec engagement et passion pour SV-Service (aujourd'hui SV Group) et ses fondations de prévoyance professionnelle. Nous remercions Roland Küttel pour sa longue fidélité et son engagement sans faille.

Depuis le 1^{er} novembre 2020, la fonction de banque dépositaire et la fonction de gestion de patrimoine passive dans les catégories de titres obligations/actions ont été reprises par la Banque cantonale de Zurich, qui a su nous convaincre avec l'offre la plus compétitive dans le cadre d'un appel d'offres transparent. Dans le même temps, le conseil de fondation a examiné et approuvé le retrait des véhicules de placement alternatifs au cours de l'année sous revue. La gestion des autres placements, essentiellement illiquides (p. ex. Immobilier Suisse et Private Equity), sera à l'avenir assurée directement par le conseil de fondation. Grâce à cette réorganisation de l'organisation des placements, la complexité de la mise en œuvre a été considérablement réduite. Le conseil de fondation est convaincu que cela permettra à la Fondation de réaliser des économies d'échelle et des gains d'efficacité à l'avenir.

Dübendorf, juin 2021

Laurence Uttinger
Président du conseil de fondation

Cécile Richards
Directrice

Les chiffres clés

	2020	2019
Assurés	1'534	1'678
Retraités et retraités	788	801
Total assurés	2'322	2'479
Actifs disponibles	CHF 264,7 mio.	CHF 263,3 mio.
Performance	3,7%	11,3%
Charges administratives par personne	CHF 188	CHF 132
Taux de couverture	132,3%	127,9%
Taux d'intérêt technique	1,75%	2,25%

L'exercice 2020 en bref

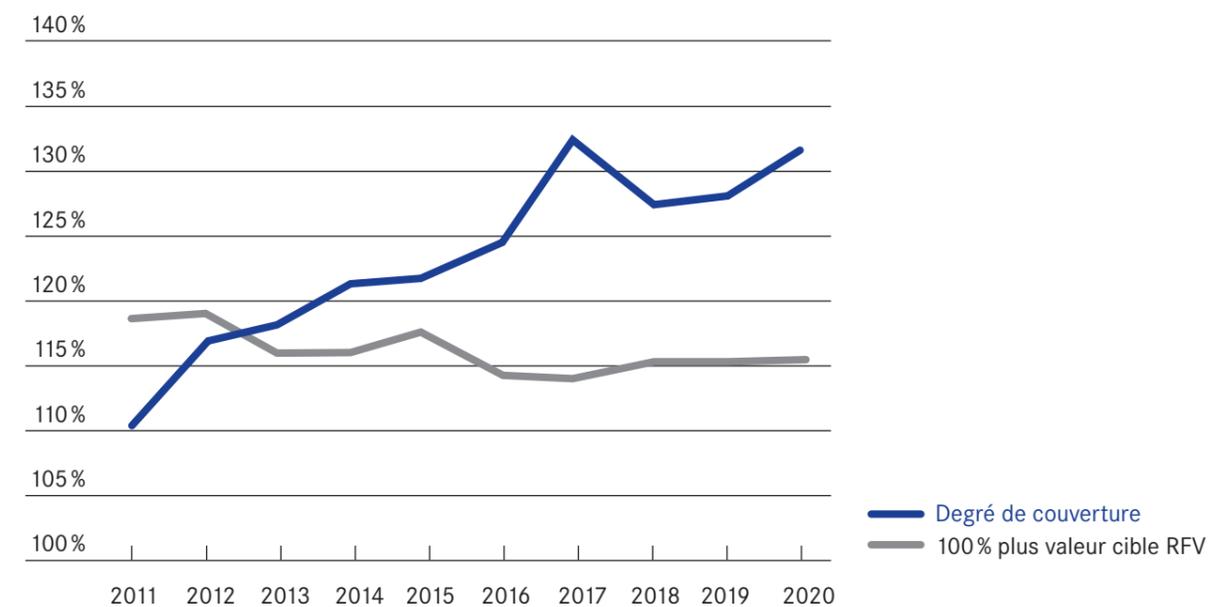
Les bénéfices réalisés sur les marchés boursiers ont entraîné une réjouissante augmentation du taux de couverture. Les taux d'intérêt négatifs ont cependant continué d'offrir peu d'options de placement. La Fondation a réussi à conforter encore la sécurité financière.

Résultat d'exploitation

La performance de 3,7% a entraîné une augmentation du taux de couverture à 132,3% (127,9% l'année précédente). La réserve de fluctuation de valeur (RFV) a augmenté pour atteindre de 100%, de sorte que des fonds libres sont constitués sans prise en compte d'une éventuelle liquidation partielle. Notre pleine capacité de risque financier est ainsi rétablie. Les fonds libres s'élèvent à CHF 33,6 mio. Comme le montre le graphique ci-dessous, le taux de couverture s'est amélioré depuis la crise financière de 2008. Cette tendance à la hausse a pu reprendre après les turbulences boursières de 2019 et un effondrement extraordinaire au premier trimestre 2020 grâce à la forte hausse des marchés d'actions qui a suivi. Le taux de couverture est supérieur à 120% depuis sept ans. La fondation de prévoyance du personnel est donc bien préparée à la situation en matière de bénéfices probablement encore difficile sur les marchés financiers.

Évolution du taux de couverture selon l'art. 44 OPP 2

Etat au 31 décembre



Exercice des droits des actionnaires

En matière d'exercice des droits des actionnaires concernant les sociétés anonymes suisses cotées en bourse, la Fondation LPP recourt au conseil et au soutien administratif d'Ethos, la fondation pour l'investissement responsable et l'actionnariat actif. Le rapport sur le comportement de vote de la Fondation PV est publié sur pksv.ch.

Gestion de la qualité et de la protection des données

Depuis 2006, la Fondation PV est certifiée selon la norme ISO 9001 et, depuis 2010, selon la norme GoodPriv@cy. L'audit réalisé en novembre 2020 a démontré que la Fondation remplit toutes les exigences.

Retraite anticipée

En tant que gestionnaire de patrimoine, Roland Küttel a été responsable du sort financier de la Fondation de prévoyance du personnel pendant plus de trois décennies. Il a pris une retraite anticipée bien méritée à la fin du mois de novembre 2020. Sa succession n'a pas été résolue par une nouvelle embauche mais par un contrat de mandat. Depuis le 01.11.2020, le placement des actifs de la Banque Cantonale de Zurich est représenté par des véhicules de placement collectif dans le domaine des obligations et des actions. Dans le même temps, le conseil de fondation a examiné et approuvé le retrait des véhicules de placement alternatifs au cours de l'année sous revue. Le conseil de fondation est responsable à la fois des placements illiquides en raison de leur durée, ainsi que des placements dans l'immobilier.

Changement au sein du Conseil de fondation

Peter Meier, représentant des employeurs au sein du Conseil de fondation, s'est retiré du Conseil de fondation à la fin du mois de décembre 2020. Daniel Meier (à partir du 14.04.2021) a rejoint le conseil de fondation en tant que nouveau représentant des employeurs.

Le conseil de fondation tient à remercier les membres qui se sont retirés pour leur engagement. Peter Meier a prodigué ses conseils à la Fondation PV pendant plus de deux décennies et a toujours traité en profondeur les questions relatives aux placements d'actifs. Il était également membre de la commission de placement, qui a été dissoute par le conseil de fondation en raison du remaniement de l'organisation des placements.

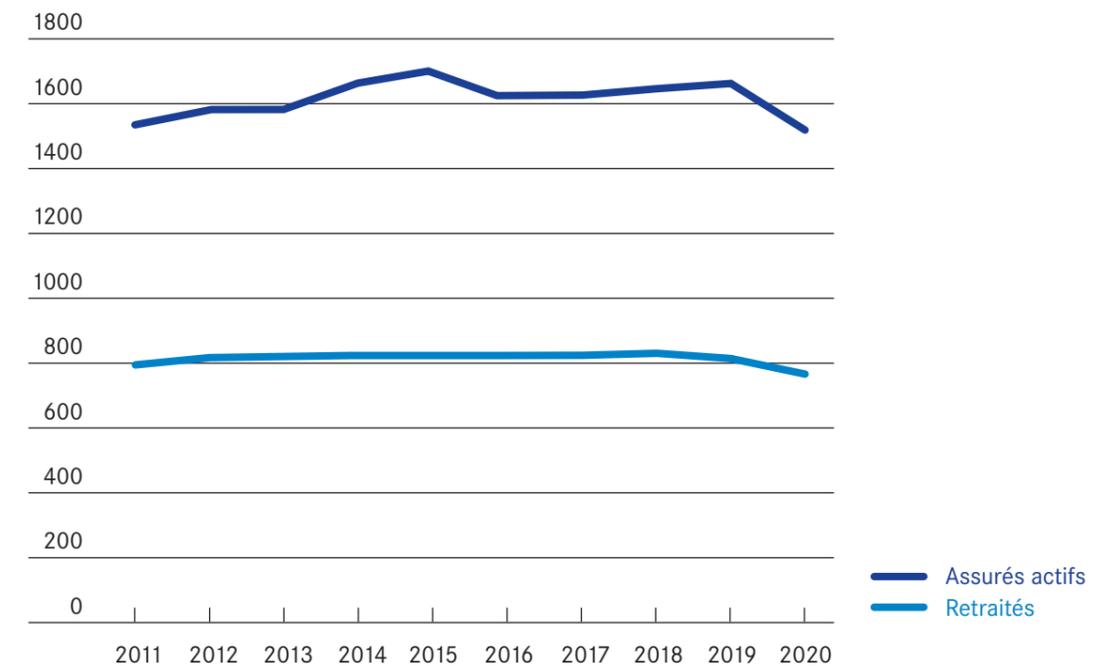
Assurance

Sur une période de dix ans, l'évolution du portefeuille est restée stable jusqu'à présent avec une légère croissance. Ce n'est que durant l'exercice sous revue que les nouvelles affiliations ont diminué en raison de l'impact économique de la pandémie.

Évolution du nombre d'assurés

En raison de l'impact de la pandémie, le nombre d'assurés a baissé par rapport à l'année précédente et s'élève désormais à 1'534 (-8,6%). Le nombre de retraités a diminué de 1,6 % pour atteindre 788 personnes. Au cours des dix dernières années, les deux groupes d'assurés ont évolué de manière similaire, sans grandes fluctuations. Les effets de la pandémie se font sentir au cours de l'exercice sous revue, avec une réduction significative des nouvelles affiliations.

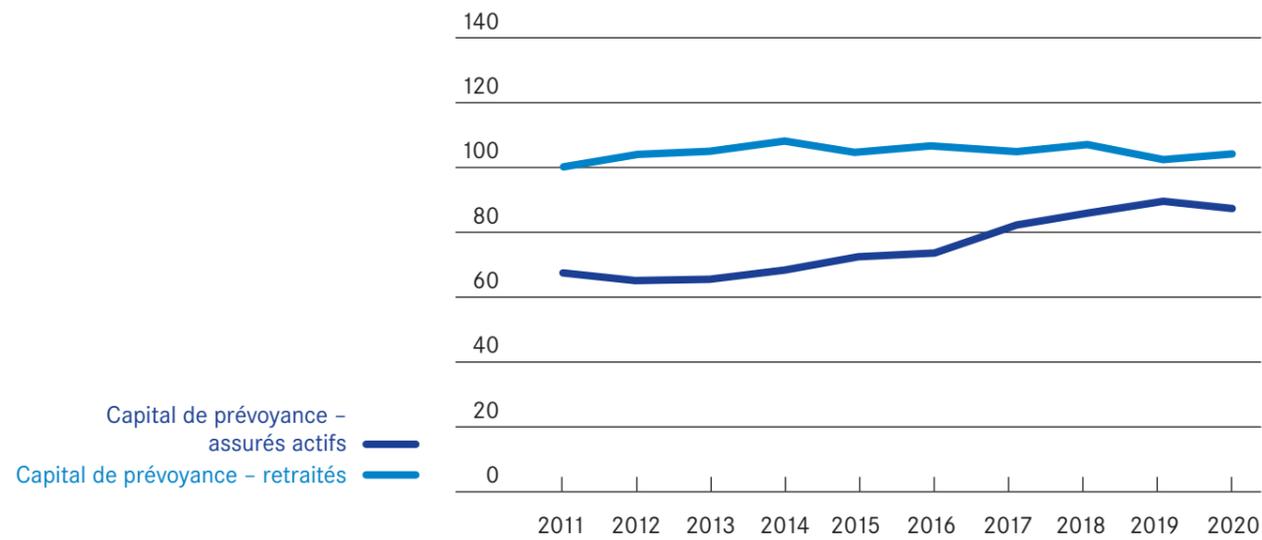
Évolution du nombre d'assurés actifs et de retraités



Au cours de l'année, 287 nouveaux membres ont adhéré et 385 membres sont partis. De manière générale, la forte rotation du personnel, habituelle dans la branche, a donc des répercussions sur les affaires courantes de la Fondation de prévoyance du personnel.

Évolution du capital de prévoyance des assurés actifs et des retraités

en mio de CHF



Taux d'intérêt d'épargne

La stabilité de la situation financière n'est pas seulement un gage de sécurité. Au cours de l'année sous revue, les assurés ont à nouveau bénéficié d'un taux d'intérêt d'épargne de 2,5%. Ce taux est nettement plus élevé que le taux d'intérêt minimal LPP de 1%.

Placements

Avec une performance de 3,7%, un résultat positif a néanmoins été obtenu au cours d'une année économiquement difficile.

Environnement du marché

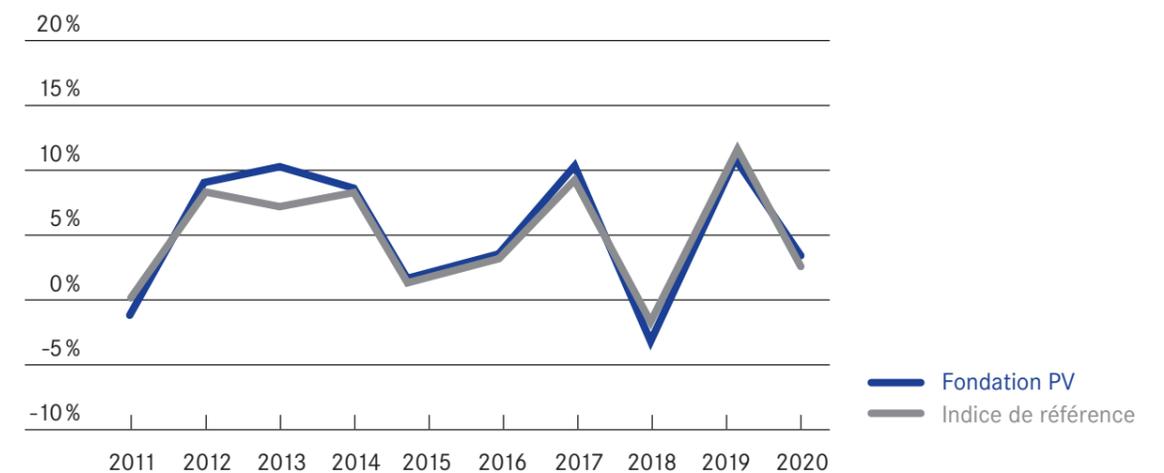
La Fondation de prévoyance du personnel de SV Group revient sur une année de placement mouvementée en 2020. La pandémie de coronavirus a suscité l'incertitude des acteurs du marché au premier trimestre et a entraîné des chutes de cours massives sur les marchés des capitaux. Dans les mois qui ont suivi, les marchés ont pu se redresser en grande partie, soutenus par une politique monétaire expansionniste de la part des banques centrales et par les plans d'aide mis en place par les gouvernements. Sous l'impulsion de ces mesures fiscales et monétaires ainsi que des perspectives positives d'une réouverture imminente de l'économie, l'évolution positive du marché s'est poursuivie au second semestre. Malgré des conditions de marché difficiles au cours de l'année 2020, la Fondation de prévoyance du personnel de SV Group peut se féliciter d'une année de placement solide.

Performance

Les placements de capitaux affichent une performance de 3,7% (11,3% l'année précédente) dépassant légèrement l'indice de référence. Ce résultat est légèrement supérieur au moniteur des caisses de pension de Swisscanto, qui indique une performance estimée à 3,59% d'ici fin 2020.

L'évolution de la performance au cours des dix dernières années démontre la mise en œuvre étroite des objectifs de référence et les fluctuations prononcées auxquelles les marchés financiers sont exposés.

Évolution de la performance de placement

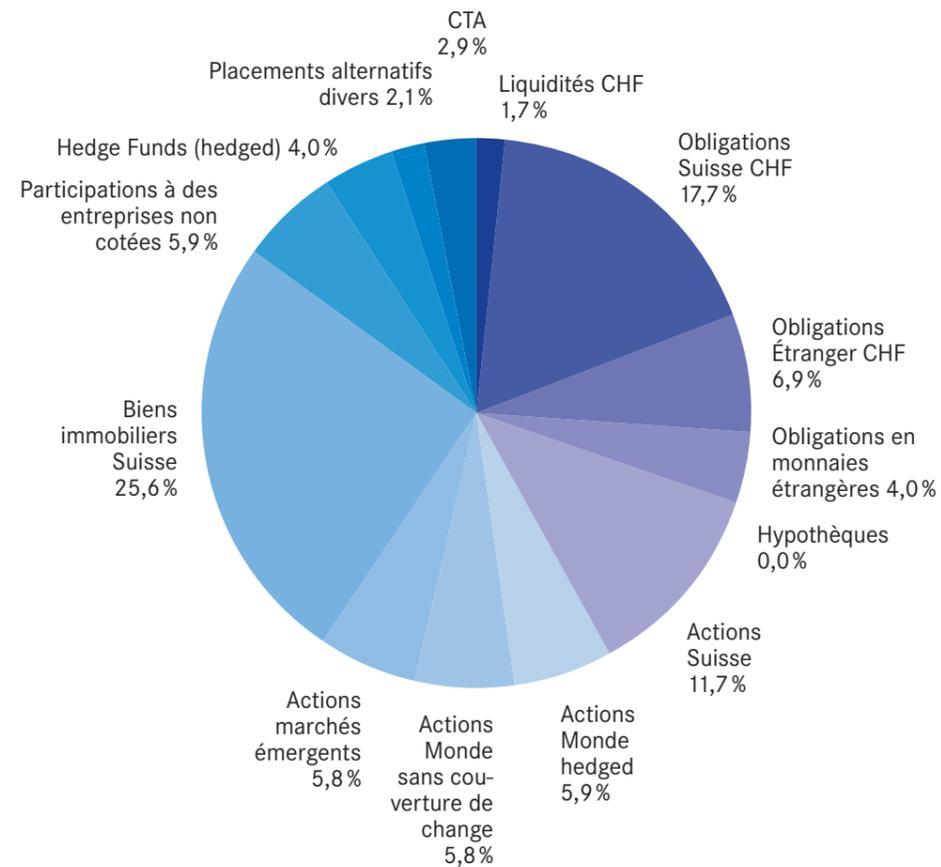


Pour la Fondation LPP en tant qu'investisseur à long terme, la performance sur plusieurs années est également un chiffre clé important. Le rendement annuel moyen est de 4,68 % sur dix ans et de 4,68 % sur cinq ans.

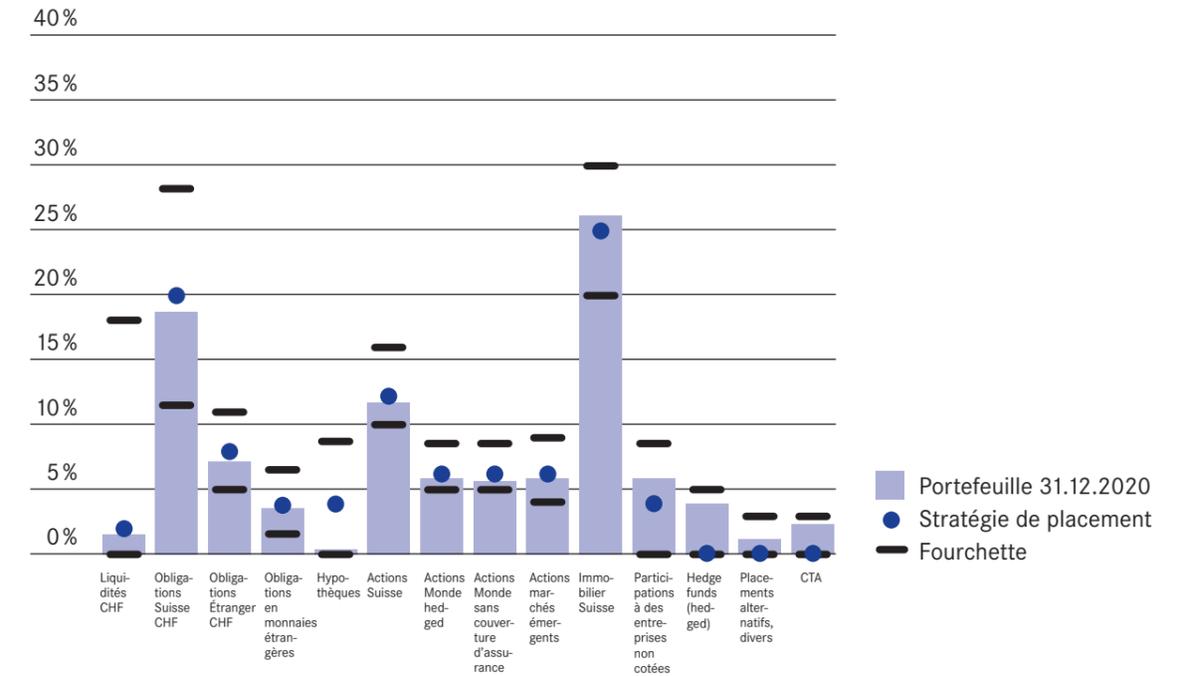
Répartition de la fortune

Le conseil de fondation attache une grande importance à la diversification optimale des placements. Les graphiques suivants montrent la répartition de la fortune et le positionnement à l'intérieur des fourchettes.

Répartition de la fortune au 31.12.2020



Stratégie de placement et portefeuille au 31.12.2020



Bilan

Actifs	31.12.2020	31.12.2019
	CHF	CHF
Placements d'actifs	269'696'918.76	278'437'432.81
Liquidités CHF	2'176'503.72	17'981'002.80
Créances Amalie Zeller-Fonds à l'égard de ZKB	1'211'934.41	1'221'772.64
Autres créances	563'486.64	168'517.41
Compte courant Fondation CIA	5'995.85	1'946.85
Compte courant employeur	716'883.95	1'045'677.60
Obligations	77'065'804.14	63'351'675.37
Actions Suisse	31'628'081.35	35'111'773.95
Actions monde	31'333'487.19	32'677'158.76
Actions marchés émergents	15'643'320.27	20'119'083.90
Placements alternatifs	40'353'056.93	40'787'215.79
Immobilier Suisse	68'998'364.31	65'971'607.74
Actifs de régularisation	4'267.88	205'059.85
Total actifs	269'701'186.64	278'642'492.66

Passifs	31.12.2020	31.12.2019
	CHF	CHF
Obligations	3'631'767.68	1'448'198.37
Prestations de libre passage	3'136'265.10	1'386'652.37
Autres obligations	16'745.75	3'249.00
Compte courant Fondation LPP	478'756.83	58'297.00
Compte courant Fondation CIA	0.00	0.00
Passifs de régularisation	170'829.77	117'105.71
Réserve de cotisations Employeurs	0.00	12'602'138.00
Réserve de cotisations sans renoncement à l'utilisation	0.00	12'602'138.00
Provisions non techniques	1'211'934.41	1'221'772.64
Provision pour l'Amalie Zeller-Fonds affecté	1'211'934.41	1'221'772.64
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	200'053'033.00	205'859'649.00
Capital de prévoyance Assurés actifs	85'094'575.00	85'985'073.00
Capital de prévoyance retraités	104'523'415.00	101'444'825.00
Provisions techniques	10'435'043.00	18'429'751.00
Réserve de fluctuation de valeur	31'008'220.00	31'908'246.00
Fonds libres	33'625'401.78	25'485'382.94
Etat au début de la période	25'485'382.94	14'076'436.11
Excédent de rendement	8'140'018.84	11'408'946.83
Total passifs	269'701'186.64	278'642'492.66

Compte d'exploitation

	2020	2019
	CHF	CHF
Cotisations et apports ordinaires et restants	3'540'831.85	7'272'507.40
Cotisations Salariés	2'615'519.90	2'616'108.50
Cotisations Employeurs	3'923'146.55	3'924'013.90
Prélèvement sur la réserve de cotisations d'employeur pour le financement des cotisations	-3'443'689.10	0.00
Versements uniques et montants de rachat	444'133.40	587'831.00
Versements dans la réserve de cotisations Employeurs (RCE)	1'721.10	144'554.00
Prestations d'entrée	7'786'327.05	7'417'081.31
Versements de libre passage	7'675'417.52	7'172'199.60
Versements anticipés EPL/divorce	110'909.53	244'881.71
Apports de cotisations et de prestations d'entrée	11'327'158.90	14'689'588.71
Prestations réglementaires	-11'584'554.90	-10'713'492.85
Rentes de vieillesse	-7'465'297.00	-7'604'589.00
Rentes de survivants	-532'139.00	-467'910.00
Rentes d'invalidité	-282'276.00	-391'387.00
Prestations en capital en cas de départ à la retraite	-3'178'100.45	-1'750'748.85
Prestations en capital en cas de décès et d'invalidité	-126'742.45	-498'858.00
Prestations non réglementaires	-698.00	-251'376.25
Retraités	-698.00	-1'376.25
Retrait de la RCE pour les départs à la retraite anticipée (Sene)	0.00	-250'000.00
Prestations de sortie	-9'842'073.50	-8'837'089.50
Prestations de libre passage en cas de sortie	-9'603'908.35	-8'519'622.25
Versements anticipés EPL/divorce	-238'165.15	-317'467.25
Sorties au titre des prestations et versements anticipés	-21'427'326.40	-19'801'958.60
Résiliation/constitution de provisions non-techniques	9'838.23	-65'731.35
Évolution provision pour l'Amalie Zeller-Fonds affecté	9'838.23	-65'731.35
Résiliation/constitution de capitaux de prévoyance, de provisions techniques et de réserves de cotisations	9'248'584.00	-9'295'712.00
Modification du capital de prévoyance Assurés actifs	2'477'706.00	-338'093.00
Taux d'intérêt des avoirs de vieillesse	-1'587'208.00	-2'027'505.00
Modification du capital de prévoyance retraités	-3'078'590.00	4'032'191.00
Modification des provisions techniques	7'994'708.00	-11'067'751.00
Modification de la réserve de cotisations Employeurs	12'728'159.40	105'446.00
Report de la réserve de cotisations Employeurs de la Fondation LPP	-9'286'191.40	0.00
Dépenses d'assurance	-95'894.50	-87'749.75
Primes d'assurance	-87'467.25	-79'199.90
Cotisations au fonds de garantie	-8'427.25	-8'549.85
Résultat net de la partie assurance	-937'639.77	-14'561'562.99

	2020	2019
	CHF	CHF
Résultat net des placements d'actifs	8'614'012.36	27'753'980.31
Produit Obligations	1'538'389.51	2'687'456.67
Produit Actions Suisse	996'646.55	9'077'538.21
Produit Actions monde	3'319'243.97	7'945'216.31
Produit Actions marchés émergents	1'130'504.42	3'049'594.32
Produit Private Equity	1'396'817.06	1'754'179.39
Produit Hedge Fund	-868'956.24	1'472'724.01
Produit Placements alternatifs, divers	-113'465.45	814'616.20
Produit Marché monétaire	-14'757.05	-19'337.01
Produit Immobilier Suisse	3'266'870.89	2'934'873.97
Produit Amalie Zeller-Fonds	-9'838.23	65'731.35
Charges administratives des placements d'actifs	-1'887'992.16	-1'767'764.37
Intérêts aux assurés	-13'429.51	-11'680.74
Intérêt réserve de cotisations Employeurs	-126'021.40	-249'168.00
Charges administratives	-436'379.75	-326'290.49
Charges administratives générales	-393'248.60	-285'464.74
Dépenses de marketing et de publicité	-568.80	-861.00
Organe de révision et expert en prévoyance professionnelle	-26'918.55	-23'164.60
Autorité de surveillance	-15'643.80	-16'800.15
Excédent de rendement avant modif. Réserve de fluctuation de valeur	7'239'992.84	12'866'126.83
Résiliation/création de la réserve de fluctuation de valeur	900'026.00	-1'457'180.00
Excédent de rendement	8'140'018.84	11'408'946.83

1 Principes et organisation

1.1 Forme juridique et objectif

La Fondation de prévoyance du personnel de SV Group (ci-après: Fondation PV) est une fondation au sens des art. 80 ss. CC. Conformément à la LPP, elle a pour but d'assurer une prévoyance complémentaire à la prévoyance professionnelle du personnel de SV Group et de ses entreprises économiquement ou financièrement proches, ainsi que pour leurs ayants droit et leurs survivants, contre les conséquences économiques de la vieillesse, du décès et de l'invalidité.

1.2 Enregistrement LPP et fonds de garantie

La Fondation PV est déclarée auprès de l'autorité de surveillance LPP et des fondations du canton de Zurich (BVS) sous le numéro 662, mais n'est pas enregistrée. Elle est soumise à la loi sur le libre passage et verse des cotisations au fonds de garantie sous le numéro ZH NR 165 .

1.3 Énonciation de l'acte et règlements

Acte de fondation du	9 décembre 1993	dernières modifications au 1 ^{er} novembre 2004
Règlement de prévoyance du	1 ^{er} janvier 2015	dernières modifications au 1 ^{er} janvier 2018
Plan de prévoyance PV Standard du	1 ^{er} janvier 2020	
Plan de prévoyance PV Plus du	1 ^{er} janvier 2020	
Plan de pension PV Assurance de capital du	1 ^{er} janvier 2015	
Règlement d'organisation du	1 ^{er} janvier 2015	
Règlement des passifs actuariels du bilan du	1 ^{er} janvier 2020	
Règlement de placement du	1 ^{er} novembre 2020	
Règlement de liquidation partielle du	14 décembre 2010	
Règlement de mise en œuvre de la charte de l'ASIP du	14 décembre 2012	dernières modifications au 13 décembre 2013
Règlement relatif au droit de signature du	13 décembre 2013	

1.4 Organe suprême / Direction / Pouvoir de signature

Conseil de fondation

Le conseil de fondation est l'organe suprême de la Fondation et se compose de quatre représentants des employeurs et de trois représentants des salariés. Les membres du conseil de fondation sont tous élus pour un mandat de trois ans. Un nouveau mandat a débuté le 1^{er} janvier 2019.

Laurence Uttinger, présidente		représentante des employeurs	collectivement à deux
Heinz Giezendanner		représentant des employeurs	collectivement à deux
Peter Meier, Prof. ém.	(jusqu'au 31.12.2020)	représentant des employeurs	
Hanspeter Steiger		représentant des employeurs	
Andreas Matter, vice-président		représentant des salariés	collectivement à deux
Stephanie Sanders		représentant des salariés	
Monika Zbinden		représentante des salariés	
Direction			
Cécile Richards		directrice	collectivement à deux
Rosi Giezendanner-Ricciardi		finances	collectivement à deux
Stefanie Grüninger	(jusqu'au 28.02.2020)	administration des assurés	collectivement à deux
Andrea Forster	(à partir du 01.10.2020)	administration des assurés	collectivement à deux
Roland Küttel	(jusqu'au 30.11.2020)	placement des actifs	collectivement à deux

Pouvoir de signature

Une signature collective à deux est nécessaire pour que l'engagement de la Fondation PV soit juridiquement valable.

1.5 Expert, organe de révision, autorité de surveillance

Expert de prévoyance professionnelle	Swiss Life Pension Services AG, partenaire contractuel Branko Poljak, expert exécutif
Organe de révision	BDO AG, Zurich
Autorité de surveillance	Autorité de surveillance LPP et des fondations du canton de Zurich (BVS), Zurich

1.6 Employeurs affiliés

		31.12.20	31.12.19
		Nombre d'actifs	Nombre d'actifs
SV Group AG	Dübendorf	15	15
SV (Suisse) AG	Dübendorf	1'395	1'529
SV Hotel SA	Dübendorf	25	26
CYBM Zürich Nord AG*	Zurich	0	4
CYBM Basel AG	Pratteln	5	6
SV Hotel Zürich West AG	Dübendorf	10	21
SV Hotel Moxy Lausanne**	Lausanne	0	1
SV Hotel Alpha AG	Dübendorf	9	0
YB Gastro AG	Berne	15	16
Movis AG	Zurich	60	60
Total		1'534	1'678

* L'affiliation CYBM Zürich Nord AG a changé de raison sociale pour devenir SV Hotel Alpha AG. Les anciens assurés figurent en 2020 dans l'affiliation de SV Hotel Alpha AG.

** Au cours de l'année 2020, il est apparu que l'établissement SV Hotel Moxy Lausanne n'aurait pas besoin de sa propre affiliation, mais qu'il ferait partie de la nouvelle affiliation SV Hotel Alpha AG. Les comptes annuels 2019 ayant déjà été établis lors de l'annonce de la société fondatrice, SV Hotel Moxy Lausanne figurera néanmoins, pour des raisons de transparence, dans les comptes annuels 2020 en tant qu'affiliation, mais avec le nombre d'assurés 0. Les assurés figureront correctement dans l'affiliation de SV Hotel Alpha AG en 2020.

2 Assurés actifs et retraités

2.1 Total d'assurés actifs

	31.12.20	31.12.19
Assurés risques		
Hommes	2	3
Femmes	1	2
Assurés à 100 %		
Hommes	726	766
Femmes	805	907
Total	1'534	1'678
dont assurance de capital PV	652	706

Les personnes partiellement actives ou assurées à temps partiel comptent pour une personne entière.

2.2 Evolution du nombre d'assurés actifs

	31.12.20	31.12.19
Nombre d'assurés actifs/risques au début de l'exercice	1'678	1'653
Entrées	287	382
Sorties	-385	-311
Départs à la retraite	-44	-37
Cas d'invalidité à 100 %	-2	-9
Décès	-1	-3
Mutations rétroactives	1	3
Nombre d'assurés actifs/risques à la fin de l'exercice	1'534	1'678

2.2.1 Evolution du nombre d'assurés actifs de SV Group AG

	31.12.20	31.12.19
Nombre d'assurés actifs/risques au début de l'exercice	15	12
Entrées	0	4
Sorties	0	-2
Départs à la retraite	0	0
Cas d'invalidité à 100 %	0	0
Décès	0	0
Mutations rétroactives	0	1
Nombre d'assurés actifs/risques à la fin de l'exercice	15	15

2.2.2 Evolution du nombre d'assurés actifs de SV Suisse SA

	31.12.20	31.12.19
Nombre d'assurés actifs/risques au début de l'exercice	1'529	1'524
Entrées	256	329
Sorties	-343	-277
Départs à la retraite	-42	-35
Cas d'invalidité à 100 %	-2	-9
Décès	-1	-3
Mutations rétroactives	-2	0
Nombre d'assurés actifs/risques à la fin de l'exercice	1'395	1'529

2.2.3 Evolution du nombre d'assurés actifs de SV Hotel AG

	31.12.20	31.12.19
Nombre d'assurés actifs/risques au début de l'exercice	26	20
Entrées	2	10
Sorties	-4	-7
Départs à la retraite	0	0
Cas d'invalidité à 100 %	0	0
Décès	0	0
Mutations rétroactives	1	3
Nombre d'assurés actifs/risques à la fin de l'exercice	25	26

2.2.4 Evolution des assurés actifs CYBM Zürich Nord AG (désormais SV Hotel Alpha AG)

	31.12.20	31.12.19
Nombre d'assurés actifs/risques au début de l'exercice	0	3
Entrées	0	1
Sorties	0	-1
Départs à la retraite	0	0
Cas d invalidité à 100 %	0	0
Décès	0	0
Mutations rétroactives	0	1
Nombre d'assurés actifs/risques à la fin de l'exercice	0	4

2.2.5 Evolution du nombre d'assurés actifs de CYBM Basel AG

	31.12.20	31.12.19
Nombre d'assurés actifs/risques au début de l'exercice	6	5
Entrées	0	5
Sorties	-1	-4
Départs à la retraite	0	0
Cas d invalidité à 100 %	0	0
Décès	0	0
Mutations rétroactives	0	0
Nombre d'assurés actifs/risques à la fin de l'exercice	5	6

2.2.6 Evolution du nombre d'assurés actifs de Hotel Zürich West AG

	31.12.20	31.12.19
Nombre d'assurés actifs/risques au début de l'exercice	21	20
Entrées	1	12
Sorties	-13	-9
Départs à la retraite	0	0
Cas d invalidité à 100 %	0	0
Décès	0	0
Mutations rétroactives	1	-2
Nombre d'assurés actifs/risques à la fin de l'exercice	10	21

2.2.7 Evolution des assurés actifs de Hotel Moxy Lausanne

	31.12.20	31.12.19
Nombre d'assurés actifs/risques au début de l'exercice	0	0
Entrées	0	1
Sorties	0	0
Départs à la retraite	0	0
Cas d invalidité à 100 %	0	0
Décès	0	0
Mutations rétroactives	0	0
Nombre d'assurés actifs/risques à la fin de l'exercice	0	1

2.2.8 Evolution du nombre d'assurés actifs de YB Gastro AG

	31.12.20	31.12.19
Nombre d'assurés actifs/risques au début de l'exercice	16	11
Entrées	2	6
Sorties	-3	-1
Départs à la retraite	-1	0
Cas d invalidité à 100 %	0	0
Décès	0	0
Mutations rétroactives	1	0
Nombre d'assurés actifs/risques à la fin de l'exercice	15	16

2.2.9 Evolution du nombre d'assurés actifs de Movis AG

	31.12.20	31.12.19
Nombre d'assurés actifs/risques au début de l'exercice	60	58
Entrées	20	14
Sorties	-19	-10
Départs à la retraite	-1	-2
Cas d invalidité à 100 %	0	0
Décès	0	0
Mutations rétroactives	0	0
Nombre d'assurés actifs/risques à la fin de l'exercice	60	60

2.2.10 Evolution des assurés actifs de SV Hotel Alpha AG

	31.12.20	31.12.19
Nombre d'assurés actifs/risques au début de l'exercice	5	0
Entrées	6	0
Sorties	-2	0
Départs à la retraite	0	0
Cas d invalidité à 100 %	0	0
Décès	0	0
Mutations rétroactives	0	0
Nombre d'assurés actifs/risques à la fin de l'exercice	9	0

2.2.11 Liquidations partielles

Dans le courant de l'exercice 2021, le conseil de fondation examinera la situation d'une liquidation partielle à la date de référence du 31.12.2020. Les sorties sont dues en partie à la rotation de personnel individuelle, habituelle dans la branche, et en partie à une augmentation du départ de personnel.

2.3 Total bénéficiaires de rentes

	31.12.20	31.12.19
Bénéficiaires d'une rente vieillesse	687	697
Invalides	37	42
Conjoints	52	52
Enfants	2	10
Total	788	801

Les invalides partiels comptent pour une personne entière.

2.4 Evolution des bénéficiaires de rentes

	31.12.20	31.12.19
Nombre de bénéficiaires de rentes au début de l'exercice	801	811
Nouveaux retraités		
Bénéficiaires d'une rente vieillesse (départ à la retraite d'invalides incl.)	22	24
Invalides	2	6
Conjoints	4	6
Enfants	4	0
Départs		
décès de bénéficiaires d'une rente vieillesse	-32	-25
Réactivation, décès ou départ à la retraite d'invalides	-7	-15
Conjoints	-4	-5
Enfants	-2	-1
Mutations rétroactives	0	0
Nombre de bénéficiaires de rentes à la fin de l'exercice	788	801

3 Méthode de mise en œuvre de l'objectif

3.1 Explication du plan de prévoyance

La Fondation PV est gérée sur la base de la primauté des cotisations définies et fournit des prestations purement surobligatoires. Les plans de prévoyance PV Standard, PV Plus et PV Assurance de capital sont proposés. Les prestations du plan de prévoyance de l'assurance de capital PV sont versées exclusivement sous forme de capital.

3.2 Financement, mode de financement

Les cotisations d'épargne et de risque sont échelonnées en fonction de l'âge. Elles sont payées à 60% par l'employeur et à 40% par l'employé. Les bonifications d'épargne sont fixées indépendamment de l'âge. Dans le cas des plans de prévoyance PV Standard et PV Plus, les prestations de vieillesse sont financées par un système de capitalisation, les autres prestations par répartition de la valeur de rente.

3.3 Informations complémentaires sur l'activité de prévoyance

La Fondation PV ne participe pas à la mise en œuvre de la LPP. Elle complète la Fondation LPP enregistrée de SV Group dans la partie surobligatoire de la prévoyance professionnelle.

Le conseil de fondation a renoncé à d'autres ajustements des rentes par une résolution datée du 10 décembre 2020.

4 Principes d'évaluation et de tenue des comptes, continuité

4.1 Confirmation de la présentation des comptes selon Swiss GAAP RPC 26

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions de Swiss GAAP RPC 26.

4.2 Principes de comptabilité et d'évaluation

Les principes de comptabilité et d'évaluation sont conformes aux dispositions des art. 47, 48 et 48a OPP 2 et de Swiss GAAP RPC 26. La valeur actuelle ou réelle constitue la base de la valeur du bilan de toutes les catégories d'évaluation. Les clarifications suivantes s'appliquent aux différentes catégories:

- Liquidités, créances, engagement à leur valeur nominale moins les corrections de valeur nécessaires
- Titres (fonds de placement incl.) à la valeur de marché, devises étrangères au cours de clôture
- Valeur cible de la réserve de fluctuation des cours: méthode d'analyse des risques
- Capital de prévoyance et provisions techniques conformément au calcul de l'expert de prévoyance professionnelle

5 Risques actuariels / Couverture des risques / Degré de couverture

5.1 Type de couverture des risques, réassurances

La caisse assure pour son propre compte les risques vieillesse, décès et invalidité. Pour les risques décès et invalidité, elle a accumulé une provision pour fluctuations de risques.

Les risques de décès et d'invalidité sont congrûment réassurés auprès d'une compagnie d'assurance dans le cadre du plan de prévoyance PV Plus. Aucune prestation d'invalidité ou de décès réassurée n'a été versée au cours de l'année sous revue.

5.2 Evolution du capital de prévoyance des assurés actifs

	31.12.20	31.12.19
	CHF	CHF
Capital de prévoyance au 01.01.	85'985'073.00	83'619'475.00
Versements PLP/achat	8'119'550.92	7'760'030.60
Versements anticipés EPL/divorce	110'909.53	244'881.71
Sortie PLP	-9'603'908.35	-8'519'622.25
Versements anticipés EPL/divorce	-238'165.15	-317'467.25
Résiliation suite à un départ à la retraite	-9'082'523.50	-4'550'012.00
Remboursement PLP invalides	0.00	106'169.00
Résiliation suite à un décès	-76'271.10	-823.00
Bonifications de vieillesse	5'159'247.30	5'187'193.00
Intérêts	1'587'208.45	2'027'505.00
Intérêts supplémentaires	0.00	8'893.00
Versement régime transitoire	3'287'509.00	682'027.00
Fluctuation de la valeur*	-154'055.10	-263'176.81
Capital de prévoyance au 31.12.	85'094'575.00	85'985'073.00
Nombre d'assurés actifs	1'534	1'678

* Fluctuation de valeur due à la mise en œuvre technique de la disposition transitoire

Les intérêts sur les capitaux de prévoyance sont fixés annuellement par le conseil de fondation et s'élèvent à 1,75% pour l'année sous revue (année précédente: 2,5%) pour les plans de prévoyance PV Standard et PV Plus et 1,65% (année précédente: 2,4%) pour le plan de prévoyance Assurance de capital PV.

5.3 Evolution du capital de prévoyance des rentes

	31.12.20	31.12.19
	CHF	CHF
Capital de prévoyance au 1.1	101'444'825.00	105'477'016.00
Versements de SenePrima	200'468.00	81'403.00
Report du capital d'épargne en cas de départ à la retraite	9'082'523.50	4'550'012.00
Transfert du capital d'épargne en cas d'invalidité (remboursement PLP invalides incl.)	0.00	0.00
Report du capital d'épargne en cas de décès	76'271.10	823.00
Rentes versées	-8'279'712.00	-8'463'886.00
Prestations en capital en cas de départ à la retraite	-3'178'100.45	-1'750'748.85
Prestations en capital en cas de décès et d'invalidité	-126'742.45	-498'858.00
Taux d'intérêt technique*	1'843'362.76	2'327'871.00
Ajustement du taux d'intérêt technique	4'701'790.16	0.00
Fluctuation de la valeur	-1'241'270.62	-278'807.15
Capital de prévoyance au 31.12.	104'523'415.00	101'444'825.00
Nombre de retraités	788	801

* Le capital moyen a été rémunéré à hauteur de 1,75% (année précédente: 2,25%).

5.4 Bases techniques et autres informations actuarielles pertinentes

Au 31 décembre 2020, la caisse utilise les bases techniques LPP 2015 (PT 2016) avec un taux d'intérêt technique de 1,75% (année précédente 2,25%).

	31.12.20	31.12.19
	CHF	CHF
Capitaux de prévoyance et provisions techniques		
Capital de prévoyance des assurés actifs	85'094'575.00	85'985'073.00
Capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	104'523'415.00	101'444'825.00
Provisions techniques	10'435'043.00	18'429'751.00
Total capitaux de prévoyance et provisions techniques	200'053'033.00	205'859'649.00

	31.12.20	31.12.19
	CHF	CHF
Composition des provisions techniques		
Provision pour ajustement des bases techniques	2'090'000.00	1'522'000.00
Provision pour fluctuations de risque	3'330'000.00	3'220'000.00
Provision taux de conversion	896'000.00	2'411'000.00
Provision pour événements spéciaux	4'119'043.00	11'276'751.00
Total provisions techniques	10'435'043.00	18'429'751.00

La provision pour l'ajustement des bases techniques tient compte de l'augmentation de l'espérance de vie. Elle financera les coûts futurs de la conversion des bases techniques.

La provision pour l'ajustement des bases techniques est accumulée annuellement avec un montant égal à 0,5% du capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes.

La provision pour fluctuations de risques est destinée à amortir les fluctuations défavorables à court terme des risques invalidité et décès des assurés actifs.

Le montant cible de la provision pour fluctuations de risques correspond à la différence entre

- le montant nécessaire pour couvrir, avec une probabilité de 99% (degré de certitude), la perte totale sur deux ans, et
- la prime de risque sur deux ans incluse dans le financement.

La provision pour taux de conversion tient compte du fait que les taux de conversion réglementaires sont plus élevés que les taux de conversion calculés de manière actuarielle. La valeur cible de la provision est de 6,3% du capital de prévoyance des assurés actifs à partir de 55 ans.

La provision pour événements particuliers est destinée à tenir compte des décisions du Conseil de fondation ou des événements qui obligent la Caisse à augmenter à court terme les capitaux de prévoyance des assurés et/ou des bénéficiaires de rente, à relever le niveau cible des provisions, voire à effectuer des versements extraordinaires.

A partir du 1^{er} janvier 2020, le Conseil de fondation a décidé de ramener le taux d'intérêt technique à 1,75%. Cette décision a un impact sur le niveau des taux de conversion et donc sur le calcul des futures prestations de retraite des assurés. Afin d'amortir la perte de prestations, le Conseil de fondation a de nouveau décidé d'une solution transitoire dans le plan de prévoyance PV Standard annexe F et dans le plan de prévoyance PV Plus annexe F. La provision pour événements spéciaux a donc été portée à CHF 8'073'962.00 au 31 décembre 2019. Cette provision comprend également la réduction associée du taux d'intérêt technique à 1,75%. Au 31.12.2020, cette provision contient encore les dépôts permettant d'amortir la réduction des prestations pour les années 2021 et 2022.

	31.12.20	31.12.19
	CHF	CHF
Évolution des provisions techniques		
Solde au début de l'année comptable	18'429'751.00	7'362'000.00
Provision pour adaptation des bases techniques	568'000.00	467'000.00
Provision pour fluctuations de risque	110'000.00	-30'000.00
Provision taux de conversion	-1'515'000.00	145'000.00
Provision pour événements spéciaux	-7'157'708.00	10'485'751.00
Solde à la fin de l'année comptable	10'435'043.00	18'429'751.00

5.5 Résultat de la dernière expertise actuarielle

La dernière expertise actuarielle a été établie en date du 31 décembre 2017. Dans son expertise, l'expert constate que la Fondation PV offre des garanties pour l'exécution des obligations et que les dispositions actuarielles réglementaires sur les prestations et le financement sont conformes aux dispositions légales.

5.6 Modification des bases techniques et des hypothèses

Le Conseil de fondation a décidé de réduire le taux d'intérêt technique à 1,75% à partir du 01.01.2020 et de modifier le règlement de prévoyance et le règlement des provisions.

5.7 Taux de couverture selon l'art. 44 OPP 2

	31.12.20	31.12.19
	CHF	CHF
Total actifs	269'701'186.64	278'642'492.66
Obligations	-3'631'767.68	-1'448'198.37
Passifs de régularisation	-170'829.77	-117'105.71
Réserve de cotisations Employeurs sans renoncement à l'utilisation	0.00	-12'602'138.00
Provisions non techniques	-1'211'934.41	-1'221'772.64
Actifs disponibles	264'686'654.78	263'253'277.94
Capital de prévoyance et provisions techniques	200'053'033.00	205'859'649.00
Taux de couverture selon l'article 44 OPP2	132,3%	127,9%

6 Explication du placement des actifs et du résultat net issu du placement des actifs

6.1 Organisation de l'activité de placement, règlement de placement

Le placement des actifs est régi par le règlement de placement. Cette stratégie de placement est définie par le conseil de fondation. Jusqu'au 31.10.2020, la commission de placement était chargée de mettre en œuvre la stratégie de placement définie par le conseil de fondation et d'exécuter les décisions de placement. En raison de la réorganisation de la gestion des actifs, le conseil de fondation a décidé, lors de sa séance du 21.10.2020, de dissoudre la commission de placement à compter du 01.11.2020 et d'adopter à l'avenir toutes les décisions de placement directement au sein du conseil de fondation. Jusqu'alors, la commission de placement se réunissait au moins une fois par trimestre. La commission de placement est désormais constituée comme suit:

Laurence Uttinger	(jusqu'au 31.10.2020)	Présidente du Conseil de fondation, Présidente de la Commission de placement
Heinz Giezendanner	(jusqu'au 31.10.2020)	Membre du Conseil de fondation
Andreas Matter	(jusqu'au 31.10.2020)	Membre du Conseil de fondation
Dr Peter Meier, Prof. em.	(jusqu'au 31.10.2020)	Membre du Conseil de fondation
Stephanie Sanders	(jusqu'au 31.10.2020)	Membre du Conseil de fondation

La comptabilité des titres et le reporting des placements sont effectués par KEN-DRIS Ltd, Zurich. En matière d'exercice des droits des actionnaires concernant les sociétés anonymes suisses cotées en bourse, la Fondation LPP recourt au conseil et au soutien administratif d'Ethos, la fondation pour l'investissement responsable et l'actionnariat actif. Un rapport sur le comportement de vote de la Fondation PV est publié au troisième trimestre sur le site www.pksv.ch.

En 2020, la Fondation PV a travaillé avec les banques dépositaires suivantes:

- Bank J. Safra Sarasin AG, Zurich
- Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
- Credit Suisse AG, Zurich
- Bank Julius Baer & Co. Ltd., Zurich
- UBS Switzerland AG, Zurich
- Zürcher Kantonalbank, Zurich

6.2 Valeur cible et calcul de la réserve de fluctuation de valeur

	31.12.20	31.12.19
	CHF	CHF
Solde de la réserve de fluctuation de valeur au 1.1.	31'908'246.00	30'451'066.00
Création au détriment/résiliation en faveur du compte d'exploitation	-900'026.00	1'457'180.00
Réserve de fluctuation de valeur selon le bilan	31'008'220.00	31'908'246.00
Valeur cible de la réserve de fluctuation	31'008'220.00	31'908'246.00
Déficit de réserve	0.00	0.00

La valeur cible de la réserve de fluctuation requise est déterminée selon une méthode économico-financière (analyse des risques). Une valeur cible est calculée sur la base des caractéristiques de rendement et de risque attendues de la stratégie de placement valable ou de la structure effective des actifs, du taux d'intérêt nécessaire résultant des obligations, du niveau de sécurité requis et de l'horizon temporel pertinent. Avec un niveau de confiance de 2,5% (année précédente: 2,5%), la valeur cible s'élève à 15,5% du capital de prévoyance, provisions techniques incl. (année précédente: 15,5%).

6.3 Présentation du placement des actifs par catégorie de placement

6.3.1. Présentation du placement des actifs par catégorie de placement 2019 avec stratégie de placement en date du 10.12.2018

La représentation du placement des actifs par catégorie de placement est indiquée deux fois de suite. La première version représente la répartition des actifs au 31.12.2019 conformément aux comptes annuels de 2019. La deuxième version suivante représente la répartition des actifs au 31.12.2020, en tenant compte du nouveau règlement de placement adopté par le conseil de fondation au 01.11.2020. A l'avenir, un type de placement passif sur indice sera adopté dans le domaine des placements liquides et cotés en bourse et un type de placement actif sera adopté dans le domaine des placements illiquides et non cotés en bourse («buy and hold»). Lors de sa réunion du 17.09.2020, le conseil de fondation a également décidé de vendre les placements alternatifs détenus et de se retirer progressivement de cette catégorie de placement. À cet égard, la Fondation LPP se trouve dans une phase de transition qui se poursuivra au-delà de la fin de l'année.

Catégorie de placement	Répartition des actifs		Stratégie de placement	
	Valeur boursière en CHF	Part en %	Indice de référence	Fourchettes
Liquidités CHF (créances incl.)	20'418'918.87	7,3%	2,0%	0,0 – 18,0%
Obligations Suisse CHF	30'198'031.59	10,8%	19,0%	10,0 – 26,0%
Obligations étranger CHF	23'383'006.66	8,4%	7,0%	4,0 – 10,0%
Obligations devises étrangères	9'975'695.42	3,6%	4,0%	2,0 – 6,0%
Actions Suisse	35'111'773.95	12,6%	12,0%	9,0 – 15,0%
Actions monde	32'677'158.76	11,7%	12,0%	9,0 – 15,0%
Actions marchés émergents	20'119'083.90	7,2%	6,0%	4,0 – 8,0%
Biens immobiliers Suisse	65'971'607.74	23,7%	25,0%	20,0 – 30,0%
Private Equity	14'377'403.15	5,2%	4,0%	0,0 – 6,0%
Hedge Funds (hedged)	11'446'677.34	4,1%	4,0%	0,0 – 6,0%
Placements alternatifs, divers	6'372'418.49	2,3%	2,0%	0,0 – 4,0%
CTA (Managed Futures)	8'590'716.81	3,1%	3,0%	0,0 – 5,0%
Total ensemble des actifs	278'642'492.68	100,0%	100,0%	

Respect des limites

Les fourchettes conformément à la stratégie de placement sont respectées. Les limites selon l'art. 54 et l'art. 54a OPP 2, ainsi que les limites globales selon l'art. 55 OPP 2 sont également respectées (voir aperçu ci-dessous).

Limites totales	Valeur boursière en CHF	Part	Limites	OPP 2
Total devises étrangères sans couverture de change	38'924'210.10	14,0%	12 – 24%	30%
Total actions	87'908'016.61	31,5%	22 – 38%	50%
Total placements alternatifs	40'787'215.79	14,6%	0 – 15%	15%
Total biens immobiliers	65 971 607,74	23,7%	20 – 30%	30%

Le conseil de fondation a élargi les possibilités de placement conformément à l'art. 54b al. 1 OPP 2 et à l'art. 57 al. 3 OPP 2 en se fondant sur l'art. 50 al. 4 OPP 2. Le respect de l'art. 50 al. 1 à 3 OPP 2 est exposé de manière probante au point 6.4.

6.3.2. Présentation du placement des actifs par catégorie de placement 2020 valable à compter du 01.11.2020

Catégorie de placement	Répartition des actifs		Stratégie de placement	
	Valeur boursière en CHF	Part en %	Indice de référence	Fourchettes
Liquidités CHF (créances incl.)	4'674'804.57	1,7%	2,0%	0,0 – 18,0%
Obligations Suisse CHF	47'754'519.65	17,7%	20,0%	12,0 – 28,0%
Obligations étranger CHF	18'600'305.25	6,9%	8,0%	5,0 – 11,0%
Obligations devises étrangères, hedged	10'715'247.12	4,0%	4,5%	2,0 – 7,0%
Hypothèques CHF	0.00	0,0%	4,0%	0,0 – 8,0%
Actions Suisse	31'628'081.36	11,7%	13,0%	10,0 – 16,0%
Actions monde, hedged	15'824'804.02	5,9%	6,5%	5,0 – 8,0%
Actions monde, sans couverture de change	15'508'683.15	5,8%	6,5%	5,0 – 8,0%
Actions marchés émergents	15'643'320.28	5,8%	6,5%	4,0 – 9,0%
Participation à des entreprises non cotées	15'977'683.17	5,9%	4,0%	0,0 – 8,0%
Biens immobiliers Suisse	68'998'364.31	25,6%	25,0%	20,0 – 30,0%
Placements alternatifs, divers	5'693'420.06	2,1%	0,0%	0,0 – 3,0%
CTA (Managed Futures)	7'930'435.91	2,9%	0,0%	0,0 – 3,0%
Hedge Funds (hedged)	10'751'517.79	4,0%	0,0%	0,0 – 5,0%
Total ensemble des actifs	269'701'186.64	100,0%	100,0%	

Respect des limites

Les fourchettes conformément à la stratégie de placement sont respectées. Les limites selon l'art. 54 et l'art. 54a OPP 2, ainsi que les limites globales selon l'art. 55 OPP 2 sont également respectées (voir aperçu ci-dessous).

Limites totales	Valeur boursière en CHF	Part	OPP 2
Total devises étrangères sans couverture de change	49'568'222.40	18,4%	30%
Total actions	78'604'888.81	29,1%	50%
Total placements alternatifs	40'353'056.93	15,0%	15%
Total biens immobiliers	68'998'364.31	25,6%	30%

Le conseil de fondation a élargi les possibilités de placement conformément à l'art. 54b al. 1 OPP 2 et à l'art. 57 al. 3 OPP 2 en se fondant sur l'art. 50 al. 4 OPP 2. Le respect de l'art. 50 al. 1 à 3 OPP 2 est exposé de manière probante au point 6.4.

6.4 Elargissement des possibilités de placement

L'élargissement des possibilités de placement selon l'art. 54b al. 1 OPP 2 et l'art. 57 al. 3 OPP 2 concerne les biens immobiliers détenus par la fondation de placements immobiliers Constivita (ci-après dénommée: Constivita). Constivita a été créée en 2008 par la Fondation LPP et la Fondation PV de SV Group. L'objectif de Constivita consiste à promouvoir la prévoyance du personnel par le placement collectif et la gestion des fonds du deuxième pilier apportés par la Fondation LPP et la Fondation PV de SV Group. Constivita investit dans des biens immobiliers en Suisse. La stratégie de placement de la Fondation PV prévoit que les placements dans des biens immobiliers suisses ne soient effectués qu'indirectement et essentiellement par l'intermédiaire de Constivita.

Au 31 décembre 2020, la Fondation PV possède 44'650 parts (année précédente: 44'650), soit 50,0% (année précédente: 50,0%) des actifs de Constivita.

Concrètement, les possibilités de placement sont élargies comme suit:

Limitation des placements dans des immeubles individuels (art. 54b OPP 2):					
Biens immobiliers	Valeur vénale/ valeur marchande	Partici- pation	Valeur immobilière partielle	Part du total des actifs	Limite individuelle OPP 2
	CHF		CHF		
Dübendorf, Wallisellenstr. 55/57	37'300'000	50,00%	18'650'000	6,92%	5,00%
Biens immobiliers utilisés par l'employeur à des fins professionnelles pour plus de 50% de leur valeur (art. 57 al. 3 OPP 2):					
Placements auprès de l'employeur		31.12.20		31.12.19	
Biens immobiliers utilisés majoritairement par l'employeur (valeur des parts Constivita)		CHF		CHF	
		19'975'000	50,00%	19'700'000	50,00%
Dübendorf, Wallisellenstrasse 55/57			18'650'000		18'250'000
Berne, Belpstrasse 43			1'325'000		1'450'000
Total des placements auprès de l'employeur max. 5%	19'975'000		7,41%	19'700'000	7,07%
Total des actifs	269'701'187		100,00%	278'642'493	100,00%

6.4.1 Sélection, gestion et suivi attentifs (art. 50, al. 1 OPP 2)

Le conseil de fondation avait délégué les placements de capitaux à la commission de placement jusqu'au 31.10.2020. Au cours de l'année sous revue, la commission de placement a tenu 6 réunions ordinaires, suivi les placements et pris des décisions de placement en conséquence. La commission de placement a tenu le conseil de fondation informé en lui envoyant les procès-verbaux de ses réunions et l'a également informé de l'état actuel des placements lors des réunions du conseil de fondation des 4 mai 2020, 15 juin 2020, 25 août 2020, 17 septembre 2020, 21 octobre 2020 et 10 décembre 2020.

Constivita investit dans des biens immobiliers de haute qualité et dispose de l'expertise nécessaire pour obtenir un rendement conforme au marché grâce à une gestion active.

6.4.2 Sécurité pour l'accomplissement des objectifs de prévoyance (art. 50, al. 2 OPP 2)

Au 31 décembre 2020, la Fondation PV a un taux de financement de 132,3% (cf. point 5.7). La réserve de fluctuation de valeur requise est entièrement accumulée (cf. point 6.2).

La capacité de la Fondation PV à payer ses engagements courants est garantie à tout moment grâce aux liquidités disponibles (0,8% du total des actifs).

6.4.3 Répartition appropriée des risques (art. 50, al. 3 OPP 2)

La Fondation PV a toujours attaché une grande importance à la diversification des risques. Cela se reflète également dans la répartition des actifs au 31 décembre 2020 (cf. point 6.3).

Constivita investit dans des immeubles résidentiels et commerciaux bien situés dans diverses régions économiques. Dans un cas, la limite de 5% est dépassée. Le conseil de fondation ne voit pas de raison de procéder à un changement en raison de la qualité du placement.

Deux biens immobiliers servent à SV Group à plus de 50% en tant qu'immeubles commerciaux.. Cette situation a une justification historique. Le conseil de fondation est conscient de la problématique qui en résulte. En conséquence, il a également traité en profondeur la situation financière de la société fondatrice.

6.5 Instruments financiers dérivés ouverts

Les instruments financiers dérivés sont utilisés conformément à l'art. 56a OPP 2 pour couvrir les risques de change et pour une mise en œuvre efficace du portefeuille. Ils n'ont pas d'effet de levier sur le total des actifs. Les limites prévues par les art. 54 à 55 OPP 2 sont respectées. Toutes les obligations pouvant découler des transactions financières dérivées énumérées ci-dessous sont couvertes par des placements liquides et quasi-liquides.

		31.12.20	31.12.19
	Date d'échéance	CHF	CHF
Opérations à terme sur devises			
Vente - 16 mio. EUR/CHF au cours 1.0927	10.01.20	0.00	17'483'200.00
Vente - 14 mio. USD/CHF au cours 0.9855	10.01.20	0.00	13'797'000.00
Vente - 9,5 mio. USD/CHF au cours 0.9869	10.01.20	0.00	9'375'550.00
Vente - 10 mio. USD/CHF au cours 0.97655	21.01.20	0.00	9'765'500.00
		0.00	50'421'250.00

A la date du bilan, le volume des contrats pour la structure overlay s'élevait à CHF 0 (année précédente: 50'421'250) et était supérieure de CHF 0 à la valeur boursière (année précédente: CHF 618'441 au-dessus de la valeur boursière) des devises étrangères.

6.6 Produits structurés et promesses de capitaux ouvertes

6.6.1 Promesses de capitaux ouvertes

	31.12.20	31.12.19
	Valeur de marché	Valeur de marché
	CHF	CHF
Placement Private Equity (Infrastructure) € 405'000 au cours 1.0816	438'000	486'000
Placement Private Equity (Schroder Adveq) € 666'000 au cours 1.0816	720'000	1'047'000
Placement Private Equity (Alpha P/E Select 2015) € 1'080'000 au cours 1.0816	1'168'000	1'852'000
Placement Private Equity (IST3) € 1'092'000 au cours 1.0816	1'181'000	1'686'000

6.7 Frais de gestion des actifs

6.7.1 Frais de gestion des actifs déclarés

		31.12.20	31.12.19
	en %	en CHF	en %
Frais de gestion des actifs selon le compte d'exploitation	0,70%	1'887'992	0,63%
Frais TER des placements collectifs transparents	0,49%	1'322'357	0,47%

6.7.2 Placements collectifs non transparents – avoirs au 31.12.2019

ISIN	Fournisseur	Nom du produit	Avoir	Valeur du marché
			Parts	CHF
DE000A1EV899	Partners Group Private Equity, St. Peter Port P3-Commerzbank 00-31.12.2030		500.00	190'186.39
INT000000001	Alpha Associates Ltd.	Alpha CEE II L.P. Akt. Europe de l'Est	251'598.67	433'334.80
INT000000002	Alpha Associates Ltd.	Alpha 2001 L.P. Global P/E II	127.00	685'952.06
INT000000007	Alpha Associates Ltd.	Alpha Private Equity Select LP 2015	3'447'060.79	4'134'416.68
XD0352924969	Am Asia Strategies Fund Ltd.	1992 Asia Strategies Fund	1'200.00	1'269'472.42
LU0322250712	Xtrackter	db x-trackers SICAV LPXMM -1C-	17'000.00	1'246'968.51
Total				7'960'330.86

Part des placements collectifs non transparents dans le total des actifs:	3,0%	(année précédente: 2,4%)
Taux de transparence en matière de frais:	97,0%	(année précédente: 97,4%)

6.8 Explication du revenu net issu du placement des actifs

6.8.1 Rendement de l'ensemble des actifs

	31.12.20	31.12.19
	CHF	CHF
Total des actifs au début de l'exercice	278'642'492.66	255'994'134.12
Total des actifs à la fin de l'exercice	269'701'186.64	278'642'492.66
Montant moyen des actifs (non pondéré)	274'171'839.65	267'318'313.39
Résultat net des placements d'actifs	8'614'012.36	27'753'980.31
Rendement du total des actifs non pondéré	3,1%	10,4%
Performance nette des placements de capitaux	3,7%	11,3%

La méthode TWR (Time Weighted Return) selon GIPS est utilisée pour le calcul de la performance des placements de capitaux. Les chiffres sont calculés par le système de comptabilité de titres utilisé par une agence externe.

6.8.2 Charges administratives du placement d'actifs

	31.12.20	31.12.19
	CHF	CHF
Frais TER des placements collectifs transparents	1'322'356.72	1'298'096.00
Frais directs de gestion des actifs et reporting de placement / comptabilité des titres	333'852.78	295'996.56
Autres frais de gestion des actifs / compensations internes	231'782.66	173'671.81
Total des charges administratives du placement d'actifs	1'887'992.16	1'767'764.37

6.9 Divulgarion et publication d'avantages pécuniaires

La divulgation et la publication ont été exigées de la part de tous les partenaires commerciaux concernés. Des relations de compte ou de dépôt existent avec les banques. Dans les cercles d'experts, la question de savoir si ces relations commerciales sont également soumises à un devoir de divulgation et de publication est encore controversée. La divulgation est effectuée dans tous les cas, soit individuellement, soit avec la référence aux fourchettes figurant dans les conditions générales. Une publication est toutefois refusée avec référence à la jurisprudence de la Cour fédérale.

7 Explication des autres postes du bilan et du compte compte d'exploitation

7,1 Créances Employeurs

Le compte courant Employeurs comprend les cotisations impayées pour le mois de décembre, qui ont été payées en janvier de l'année suivante.

7,2 Compte de régularisation des actifs

Il s'agit des intérêts courus à la fin de l'année.

7,3 Prestations de libre passage

Il s'agit d'obligations à court terme pour les paiements de sortie dûs.

7.4 Compte courant Fondation LPP

	31.12.20	31.12.19
	CHF	CHF
Charges administratives Administration	-67'127.54	57'610.88
Paiements divers des affaires courantes	-545'884.37	-115'907.88
Total	-478'756.83	-58'297.00

Le solde est compensé de manière périodique au cours de l'année. Le compte courant n'est pas rémunéré.

7.5 Réserve de cotisations Employeurs

	31.12.20	31.12.19
	CHF	CHF
Etat 1.1.	12'602'138.00	12'458'416.00
Résiliation (-) / versements	1'721.10	144'554.00
Utilisation pour les cotisations Salariés et Employeurs de la Fondation PV	-3'443'689.10	0.00
Report de la réserve de cotisations Employeurs de la Fondation LPP	-9'286'191.40	0.00
Retraites anticipées	0.00	0.00
Versement à la fondation SenePrima	0.00	-250'000.00
Intérêts	126'021.40	249'168.00
Total des réserves de cotisations Employeurs	0.00	12'602'138.00

La réserve de cotisations de Employeurs a été rémunérée à hauteur de 2% durant l'année sous revue, sans changement par rapport à l'année précédente.

Lors des séances de son conseil d'administration du 24.03.2020 et du 03.04.2020, SV (Suisse) SA a décidé d'utiliser intégralement la réserve de cotisations Employeurs pour financer les cotisations des employeurs et des salariés de ses fondations de prévoyance du personnel. Par conséquent, CHF 3'443'689.10 ont été utilisés dans la Fondation PV et CHF 9'286'191.40 ont été transférés à la Fondation LPP.

7.6 Charges administratives

	31.12.20	31.12.19
	CHF	CHF
Charges de personnel	269'032.34	201'990.47
Frais informatiques	13'450.80	27'503.18
Conseil et conseil de fondation	80'956.67	24'292.05
Loyer, frais généraux	30'377.59	32'540.04
Organe de révision et expert en prévoyance professionnelle	26'918.55	23'164.60
Autorité de surveillance	15'643.80	16'800.155
Total	436'379.75	326'290.49

8 Autres informations relatives en lien avec la situation financière

8.1 Nantissement de titres

La Fondation PV a conclu un accord-cadre avec le Crédit Suisse le 29 mai 2007 pour garantir les exigences de marge. En vertu de cet accord, une limite de crédit de CHF 1 mio. est mise à la disposition de la Fondation en guise de couverture de marge pour les contrats Traded Options et Financial Futures conclus avec la banque. Cette limite de crédit existait au sens d'une limite de sécurité des exigences de marge internes au Credit Suisse. En guise de garantie, un dépôt de titres (valeur marchande au 31.12.2020: CHF 10,6 mio., liquidités incl.) avec un nantissement maximal de CHF 1 mio. a été mis en gage au profit du Credit Suisse.

9 Conditions imposées par l'autorité de surveillance

Selon le courrier de l'autorité de surveillance en date du 04.11.2020, une convention d'affiliation avec l'établissement SV Hotel Moxy Lausanne doit être présentée. Au cours de l'année 2020, il est apparu que l'établissement SV Hotel Moxy Lausanne n'aurait pas besoin de sa propre affiliation, mais qu'il ferait partie de la nouvelle affiliation SV Hotel Alpha AG. Les comptes annuels 2019 ayant déjà été établis lors de l'annonce de la société fondatrice, SV Hotel Moxy Lausanne figurera néanmoins, pour des raisons de transparence, dans les comptes annuels 2020 en tant qu'affiliation, mais avec le nombre d'assurés 0. Les assurés figureront correctement dans l'affiliation de SV Hotel Alpha AG en 2020.

L'autorité de surveillance demande également des précisions sur le lien économique étroit avec l'affiliation Movis. Movis AG faisait auparavant partie de SV Suisse et est devenue indépendante en 2004. Depuis le 01.01.1999, elle est affiliée de manière continue à la Fondation PV avec sa propre affiliation. Le conseil de fondation examinera l'affiliation lors de sa réunion du 16.06.2021 et mettra à jour l'acte de fondation en conséquence.

10 Amalie Zeller-Fonds

Le Amalie Zeller-Fonds est un fonds créé grâce au legs de Mme Amalie Zeller. Le fonds peut aider les employés actifs et anciens qui sont ou seraient en détresse financière grâce à des contributions de soutien. Des comptes séparés sont tenus au sein de la fondation pour les actifs du fonds, qui sont conservés sur un dépôt bancaire spécialement créé à cet effet.

11 Autres informations relatives en lien avec la situation financière

Dans le courant de l'exercice 2021, le conseil de fondation examinera la situation d'une liquidation partielle à la date de référence du 31.12.2020. Si la situation d'une liquidation partielle se concrétise, le taux d'intérêt technique et les provisions doivent alors être réexaminés.

12 Evénements postérieurs à la clôture

Nulle part.

Bilan

Actif	31.12.20	31.12.19
	CHF	CHF
Placements d'actifs	1'211'934.41	1'221'772.64
Liquidités	1'209'723.62	883'816.20
Créances	2'210.79	2'096.52
Dépôt de titres ZKB	0.00	335'859.92
Actifs de régularisation	0.00	0.00
Total actifs	1'211'934.41	1'221'772.64

Passifs	31.12.20	31.12.19
	CHF	CHF
Capital	1'211'934.41	1'221'772.64
Etat au début de la période	1'221'772.64	1'156'041.29
Excédent de dépense/de rendement (-)	-9'838.23	65'731.35
Total passifs	1'211'934.41	1'221'772.64

Compte d'exploitation

	2020	2019
	CHF	CHF
Donation	-5'815.20	0.00
Donations entrantes	0.00	0.00
Donations sortantes	-5'815.20	0.00
Résultat net des placements d'actifs	-2'740.84	66'128.48
Produit Obligations CHF Suisse et nationales et étranger	0.00	4'253.46
Produit Actions Suisse	1'281.01	48'882.99
Produit Actions monde	609.05	9'930.02
Produit Actions marchés émergents	1'546.35	4'722.41
Produit Marché monétaire	-6'177.25	-1'660.40
Charges administratives	-1'282.19	-397.13
Charges administratives	-1'282.19	-397.13
Excédent de dépense/de rendement (-)	-9'838.23	65'731.35

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels



Tel. +41 44 444 35 55
Fax +41 44 444 35 35
www.bdo.ch

BDO AG
Schiffbaustrasse 2
8031 Zürich

BERICHT DER REVISIONSSTELLE

An den Stiftungsrat der Personalvorsorgestiftung der SV Group, Dübendorf

Bericht der Revisionsstelle zur Jahresrechnung

Als Revisionsstelle haben wir die beiliegende Jahresrechnung der Personalvorsorgestiftung der SV Group, bestehend aus Bilanz, Betriebsrechnung und Anhang, für das am 31. Dezember 2020 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Verantwortung des Stiftungsrates

Der Stiftungsrat ist für die Aufstellung der Jahresrechnung in Übereinstimmung mit den gesetzlichen Vorschriften, der Stiftungsurkunde und den Reglementen verantwortlich. Diese Verantwortung beinhaltet die Ausgestaltung, Implementierung und Aufrechterhaltung einer internen Kontrolle mit Bezug auf die Aufstellung einer Jahresrechnung, die frei von wesentlichen falschen Angaben als Folge von Verstössen oder Irrtümern ist. Darüber hinaus ist der Stiftungsrat für die Auswahl und die Anwendung sachgemässer Rechnungslegungsmethoden sowie die Vornahme angemessener Schätzungen verantwortlich.

Verantwortung des Experten für berufliche Vorsorge

Für die Prüfung bestimmt der Stiftungsrat neben der Revisionsstelle einen Experten für berufliche Vorsorge. Dieser prüft periodisch, ob die Vorsorgeeinrichtung Sicherheit dafür bietet, dass sie ihre Verpflichtungen erfüllen kann und ob die reglementarischen versicherungstechnischen Bestimmungen über die Leistungen und die Finanzierung den gesetzlichen Vorschriften entsprechen. Für die für versicherungstechnische Risiken notwendigen Rückstellungen ist der aktuelle Bericht des Experten für berufliche Vorsorge nach Artikel 52e Absatz 1 BVG in Verbindung mit Artikel 48 BVV 2 massgebend.

Verantwortung der Revisionsstelle

Unsere Verantwortung ist es, aufgrund unserer Prüfung ein Prüfungsurteil über die Jahresrechnung abzugeben. Wir haben unsere Prüfung in Übereinstimmung mit dem schweizerischen Gesetz und den Schweizer Prüfungsstandards vorgenommen. Nach diesen Standards haben wir die Prüfung so zu planen und durchzuführen, dass wir hinreichende Sicherheit gewinnen, ob die Jahresrechnung frei von wesentlichen falschen Angaben ist.

Eine Prüfung beinhaltet die Durchführung von Prüfungshandlungen zur Erlangung von Prüfungsnachweisen für die in der Jahresrechnung enthaltenen Wertansätze und sonstigen Angaben. Die Auswahl der Prüfungshandlungen liegt im pflichtgemässen Ermessen des Prüfers. Dies schliesst eine Beurteilung der Risiken wesentlicher falscher Angaben in der Jahresrechnung als Folge von Verstössen oder Irrtümern ein. Bei der Beurteilung dieser Risiken berücksichtigt der Prüfer die interne Kontrolle, soweit diese für die Aufstellung der Jahresrechnung von Bedeutung ist, um die den Umständen entsprechenden Prüfungshandlungen festzulegen, nicht aber um ein Prüfungsurteil über die Wirksamkeit der internen Kontrolle abzugeben. Die Prüfung umfasst zudem die Beurteilung der Angemessenheit der angewandten Rechnungslegungsmethoden, der Plausibilität der vorgenommenen Schätzungen sowie eine Würdigung der Gesamtdarstellung der Jahresrechnung. Wir sind der Auffassung, dass die von uns erlangten Prüfungsnachweise eine ausreichende und angemessene Grundlage für unser Prüfungsurteil bilden.

Prüfungsurteil

Nach unserer Beurteilung entspricht die Jahresrechnung für das am 31. Dezember 2020 abgeschlossene Geschäftsjahr dem schweizerischen Gesetz, der Stiftungsurkunde und den Reglementen.



Berichterstattung aufgrund weiterer gesetzlicher und anderer Vorschriften

Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen an die Zulassung (Art. 52b BVG) und die Unabhängigkeit (Art. 34 BVV 2) erfüllen und keine mit unserer Unabhängigkeit nicht vereinbaren Sachverhalte vorliegen.

Ferner haben wir die weiteren in Art. 52c Abs.1 BVG und Art. 35 BVV 2 vorgeschriebenen Prüfungen vorgenommen. Der Stiftungsrat ist für die Erfüllung der gesetzlichen Aufgaben und die Umsetzung der statutarischen und reglementarischen Bestimmungen zur Organisation, zur Geschäftsführung und zur Vermögensanlage verantwortlich.

Wir haben geprüft, ob

- die Organisation und die Geschäftsführung den gesetzlichen und reglementarischen Bestimmungen entsprechen und ob eine der Grösse und Komplexität angemessene interne Kontrolle existiert;
- die Vermögensanlage den gesetzlichen und reglementarischen Bestimmungen entspricht;
- die Vorkehrungen zur Sicherstellung der Loyalität in der Vermögensverwaltung getroffen wurden und die Einhaltung der Loyalitätspflichten sowie die Offenlegung der Interessenverbindungen durch das oberste Organ hinreichend kontrolliert wird;
- die freien Mittel oder die Überschussbeteiligungen aus Versicherungsverträgen in Übereinstimmung mit den gesetzlichen und reglementarischen Bestimmungen verwendet wurden;
- die vom Gesetz verlangten Angaben und Meldungen an die Aufsichtsbehörde gemacht wurden;
- in den offen gelegten Rechtsgeschäften mit Nahestehenden die Interessen der Vorsorgeeinrichtung gewahrt sind.

Wir bestätigen, dass die diesbezüglichen anwendbaren gesetzlichen, statutarischen und reglementarischen Vorschriften eingehalten sind.

Wir empfehlen, die vorliegende Jahresrechnung zu genehmigen.

Zürich, 16. Juni 2021

BDO AG

Helene Lüscher

Leitende Revisorin

Zugelassene Revisionsexpertin

i.V. Getoar Rexhepaj

Zugelassener Revisor

Beilage

Jahresrechnung bestehend aus Bilanz, Betriebsrechnung und Anhang

Termes techniques

Placements alternatifs

Par placements alternatifs ou non traditionnels, on entend généralement les placements dans des produits Private Equity, des Hedge Funds, des Commodities et des biens immobiliers

Indice de référence

L'indice de référence est un instrument de mesure ou une valeur de référence utilisée pour décrire l'évolution de performance (p. ex. un indice boursier).

Hedge funds

Investissements et participations dans des fonds qui visent à obtenir un rendement absolu totalement ou largement indépendant de l'évolution du marché et qui utilisent une variété de véhicules et de techniques de placement spéciaux, ainsi que des instruments essentiellement dérivés.

Performance

La performance reflète le succès (profit ou perte) des placements de capitaux (biens immobiliers incl.) sur le capital moyen investi pendant une période spécifique. Le résultat est constitué des revenus nets réalisés et non réalisés, en tenant compte de toutes les composantes des charges (commissions, impôts, taxes boursières).

portefeuille

Les titres détenus en dépôt.

Private Equity

Participations dans des entreprises non cotées en bourse, pour la plupart relativement jeunes, en Suisse et à l'étranger.

Mentions légales

Texte:
Fondation de prévoyance personnelle de SV Group
Conception:
Saloon, Zurich
2021

Fondation de prévoyance du personnel
de SV Group

Memphispark
Wallisellenstrasse 55
CH-8600 Dübendorf

Téléphone:
+41 43 814 10 80

info@pksv.ch
www.pksv.ch

svgroup